
**ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS À L'ÈRE DE LA GÉNOMIQUE :
UNE APPROCHE COMPARATIVE DES RÉGIMES ET DES INSTRUMENTS
DE SÉLECTION ANIMALE DANS TROIS PAYS EUROPÉENS ¹**

Thèse de Germain **TESNIERE**

Analysée par Maurice **BARBEZANT**²

Directrice de thèse : Eva **BOXENBAUM** professeure à l'école des Mines ParisTech
Co-encadrée par Julie **LABATUT** et Vincent **DUCROCQ**

L'objet de la thèse est une analyse des changements intervenant dans les arrangements institutionnels dans les structures concernées par la génétique à l'ère de la génomique.

L'ambition de l'auteur est d'analyser les changements d'organisation au sein du monde de la sélection bovine concomitant d'une innovation de rupture touchant à l'organisation de la sélection et de comparer ces évolutions dans trois pays concernés par cette innovation. Cette analyse en sciences de gestion s'appuie sur une approche sociologique théorique et en particulier sur la théorie néo-institutionnaliste.

La thèse est bien écrite, facile à lire et la progression dans le texte est assez évidente. Elle est organisée en deux grandes parties précédées d'une longue introduction et suivie d'une discussion-conclusion. Chaque partie est divisée en deux chapitres.

L'introduction présente :

- L'organisation de la sélection bovine en s'appuyant principalement sur l'organisation en race Holstein ;
- La principale question de recherche autour des « arrangements institutionnels ». Elle fait état de la situation « anté-génomique » dans les trois pays mis en comparaison et pose la question des évolutions possibles liées à l'innovation de rupture.

La première partie, dans son premier chapitre, après avoir évoqué les théories en présence, détaille le cadre théorique néo-institutionnaliste retenu pour l'étude. Il présente également les concepts de gestion, support de l'action gestionnaire entre les acteurs de la sélection.

¹Thèse de doctorat de L'Université de recherche Paris Sciences et Lettres PSL Research University
Préparée à MINES ParisTech, Ecole doctorale n° 396, Economie, Organisation et société, présentée le 13 décembre 2017.

²Membre correspondant de l'Académie d'agriculture de France.

Dans un deuxième chapitre l'auteur met en évidence sa conception et sa stratégie de recherche pour comprendre les évolutions et les comparer dans trois pays de l'Union Européenne (France, Irlande et Pays- Bas).

Dans la deuxième partie, l'auteur, en s'appuyant sur les enquêtes réalisées, présente les évolutions des formes d'organisations institutionnelles dans les trois pays : progrès génétique partagé en France, planifié en Irlande et industrialisé au Pays-Bas.

Le dernier chapitre est réservé à la présentation des résultats relatifs aux évolution des relations contractuelles entre les éleveurs et les entreprises de sélection.

La conclusion de la thèse présente un bilan des évolutions et identifie les pistes de travail.

Cette thèse conceptualise les évolutions organisationnelles qui se font jour lors de changements importants dans l'organisation d'une mission de l'ampleur de la sélection animale.

Elle fait clairement apparaitre la notion de « *coopétition* », c'est-à-dire l'exigence, pour les entreprises en concurrence, de mettre en commun des éléments de back-office utiles à tous les acteurs, sans pour autant qu'ils renoncent à la concurrence (exemple de la population de référence européenne mise en place au sein d'eurogénomics). Elle montre aussi la nécessité de créer et/ou de modifier des arrangements nouveaux pour mieux maîtriser l'innovation et permettre aux acteurs d'en bénéficier pleinement (exemples pris en France : création de FGE, AGENAE mais aussi APISGENE, VALOGENE et plus récemment GENEVAL).

La comparaison des trois cas d'étude montre que la coopération entre acteurs de la génétique est soumise à un enjeu commun de compétitivité face à une nouvelle innovation et que les voies choisies pour y parvenir peuvent diverger. Elles sont liées au contexte organisationnel et institutionnel dans lequel la sélection génomique s'est développée mais également aux objectifs que s'assignent les acteurs concernés. Cette technologie ouvre la voie à de nouvelles collaborations mais fait naître en même temps de nouvelles concurrences. La place qu'occupe l'Etat et la recherche publique dans le dispositif est largement impactée par la réglementation européenne qui tend à minimiser leur rôle au profit d'une implication professionnelle plus grande ouvrant ainsi le secteur à la concurrence. Ce désengagement ne s'opère pas à la même cadence selon les états. La dimension collective qui habitait le secteur dans la période antérieure se transforme progressivement en une organisation partenariale à plusieurs niveaux.

L'analyse des rapports entre les entreprises et les éleveurs pour ce qui concerne l'accès au matériel biologique et aux données utiles à l'évaluation génétique est particulièrement bien documentée. La comparaison entre les formes de contrat dans les trois pays montre que les choix tiennent compte, tout à la fois, de l'histoire et de la stratégie commerciale du pays et/ou de l'entreprise.

La conclusion montre que l'auteur est conscient de la limite de son étude dans l'espace et dans le temps. Il suggère d'élargir la comparaison à d'autres pays. D'autre part au moment où la thèse est écrite les dispositifs et les arrangements sont loin d'être stabilisés puisque la directive européenne sur les organisations de races n'entrera en vigueur qu'ultérieurement.

En conclusion, la thèse de Germain TESNIERE mérite d'être largement diffusée, car elle est remarquable pour trois raisons :

- Elle donne une excellente photographie de l'organisation de la sélection, de la place, de la complémentarité et de la concurrence entre les acteurs de cette filière du progrès ;

- L'analyse des régimes institutionnels pour comprendre et caractériser les systèmes de sélection dans l'espèce bovine s'avère pertinente. Elle montre qu'il y a plusieurs manières d'intégrer une innovation de rupture en tenant compte du passé et des objectifs poursuivis ;
- Elle montre enfin que cet exercice d'analyse qui n'est pas courant apporte un éclairage très utile, voire indispensable, aux décideurs et qu'il devrait accompagner les grandes réformes qui déstabilisent les certitudes du monde de l'élevage.